



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

Le mercredi 14 avril 2021 — N° 178

Neuf heures quarante

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

Partie 1

AFFAIRES COURANTES

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- La députée de Brome-Missisquoi sur le sujet suivant : *Hommage à M. Roger Laguë.*
- La députée de Verdun sur le sujet suivant : *Hommage à Mme Jeannine Bourbonnais et M. Maurice Couturier.*
- La députée de Pointe-aux-Trembles sur le sujet suivant : *Service Impôt bénévole de la Pointe de L'Île.*
- Le député de Nelligan sur le sujet suivant : *Célébrons ensemble le 25^e anniversaire de Radio Moyen-Orient.*
- La députée de Chicoutimi sur le sujet suivant : *Hommage à M. Robert Hakim.*
- La députée de Taschereau sur le sujet suivant : *Rendre hommage à M. Alix Renaud, poète et romancier.*
- Le député de Beauce-Sud sur le sujet suivant : *Les 20 ans de l'Association régionale de loisir des personnes handicapées de la Chaudière-Appalaches.*
- Le député de Chauveau sur le sujet suivant : *M. Michel Beaulieu, maire sortant de Lac-Beauport.*

DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

DÉPÔTS a) documents
 b) rapports de commissions
 c) pétitions

RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE
PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES

VOTES REPORTÉS

MOTIONS SANS PRÉAVIS

AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE

Partie 2
AFFAIRES DU JOUR

AFFAIRES PRIORITAIRES

- 1) Conformément aux articles 275 et 276 du Règlement, poursuite du débat sur la motion du ministre des Finances proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement,

Et sur les motions formulant un grief présentées par :

La cheffe de l'opposition officielle :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour sa négation de la pénurie de main-d'œuvre et pour ne pas avoir présenté les solutions concrètes auxquelles il a accès pour résorber ce défi dès maintenant.

Le député de Jonquière :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour le manque de vision de ce budget vers une transition verte et juste.

La députée de Sherbrooke :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement caquiste pour son budget 2021-2022 qui perpétue le sous-investissement dans les secteurs de l'éducation et de la petite enfance, contribuant à maintenir les inégalités, notamment celle entre les hommes et les femmes.

La députée de Gaspé :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour l'absence de financement adéquat pour le réseau des maisons d'hébergement pour femmes violentées.

La députée de Fabre :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste d'avoir aboli dans le budget le Fonds de soutien pour les proches aidants.

La députée de Mercier :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son budget 2021-2022 qui ne se dote pas des ressources ni des moyens nécessaires pour répondre aux impératifs de la protection de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques.

La députée de Verdun :

Que l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son manque d'investissements dans le budget pour les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.

Le député de Jean-Lesage :

QUE l'Assemblée nationale dénonce, dans le cadre du budget 2021-2022, la soumission du gouvernement caquiste au régime canadien qui prive le Québec de leviers cruciaux pour affronter la pandémie et mener une relance juste et verte.

La cheffe du deuxième groupe d'opposition :

QUE l'Assemblée nationale blâme le gouvernement de la CAQ pour son budget « Un Québec résilient et confiant » 2021-2022, en raison de son manque d'ambition sur le dossier de transition économique et écologique, qui promet une résilience à la société québécoise sans que les mesures nécessaires pour l'atteindre s'y trouvent et qui ignore le niveau inadéquat de préparation de nos industries, nos villes, nos institutions, nos communautés aux impacts imminents causés par les changements climatiques.

La députée de Joliette :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour :

L'augmentation importante du nombre d'enfants en attente d'une place dans un service de garde éducatif à l'enfance;

La baisse, pour une troisième année consécutive, des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures pour assurer le développement de nouvelles places subventionnées;

Le fait que de nombreux parents sont dorénavant contraints de retarder leur retour sur le marché du travail faute d'une place pour leur enfant;

Le manque de moyens, de vision et de proactivité pour faire face à la pénurie sans précédent d'éducatrices et au manque dramatique de places en services de garde éducatifs à l'enfance.

La députée de Maurice-Richard :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour son budget qui ne contient pas de solution pérenne à la pénurie de main-d'oeuvre dans les services de santé au Québec, ni de plan concret de rattrapage des chirurgies délestées lors de la pandémie de COVID-19.

Le député de LaFontaine :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement caquiste pour avoir présenté un budget qui ne présente aucun plan complet pour répondre à la crise dans les services de garde et qui répond aux besoins des 51 000 familles en attente d'une place en service de garde.

DÉBATS D'URGENCE

DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS

AUTRES AFFAIRES

I. Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

- 2) Projet de loi n° 30
Loi visant la récupération de sommes dues à l'État
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le **14 juin 2019**

- 3) Projet de loi n° 49
Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives
Présenté par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation le **13 novembre 2019**

- 4) Projet de loi n° 61
Loi visant la relance de l'économie du Québec et l'atténuation des conséquences de l'état d'urgence sanitaire déclaré le 13 mars 2020 en raison de la pandémie de la COVID-19
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le 3 juin 2020
Rapport de la Commission des finances publiques (consultations) déposé le 11 juin 2020
Reprise du débat ajourné au nom du député de La Pinière le **12 juin 2020**

- 5) Projet de loi n° 78
Loi visant principalement à améliorer la transparence des entreprises
Présenté par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale le 8 décembre 2020
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé le **9 mars 2021**

- 6) **Projet de loi n° 79**
Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement
Présenté par le ministre responsable des Affaires autochtones le 9 décembre 2020
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations) déposé le **13 avril 2021**
- 7) **Projet de loi n° 83**
Loi concernant principalement l'admissibilité au régime d'assurance maladie et au régime général d'assurance médicaments de certains enfants dont les parents ont un statut migratoire précaire
Présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux le **10 décembre 2020**
- 8) **Projet de loi n° 86**
Loi concernant la dévolution de la couronne
Présenté par la ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne le **11 mars 2021**
- 9) **Projet de loi n° 88**
Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et d'autres dispositions législatives
Présenté par le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs le **11 mars 2021**

Étude détaillée en commission

- 10) **Projet de loi n° 23**
Loi sur la dénomination et les responsabilités de certains ministres et de certains ministères et édictant la Loi sur le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le 18 avril 2019
Principe adopté le **19 septembre 2019**, et
Renvoyé à la Commission des finances publiques

- 11) Projet de loi n° 39**
Loi établissant un nouveau mode de scrutin
Présenté par la ministre responsable des Institutions démocratiques, de la Réforme électorale et de l'Accès à l'information le 25 septembre 2019
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 11 février 2020
Principe adopté le **8 octobre 2020**, et
Renvoyé à la Commission des institutions
- 12) Projet de loi n° 59**
Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail
Présenté par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale le 27 octobre 2020
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations) déposé le 2 février 2021
Principe adopté le **16 février 2021**, et
Renvoyé à la Commission de l'économie et du travail
- 13) Projet de loi n° 64**
Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels
Présenté par la ministre responsable des Institutions démocratiques, de la Réforme électorale et de l'Accès à l'information le 12 juin 2020
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 30 septembre 2020
Principe adopté le **20 octobre 2020**, et
Renvoyé à la Commission des institutions
- 14) Projet de loi n° 74**
Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 10 mars 2020 et à certaines autres mesures
Présenté par le ministre des Finances le 2 décembre 2020
Principe adopté le **2 février 2021**, et
Renvoyé à la Commission des finances publiques

- 15) Projet de loi n° 82**
Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 10 mars 2020
Présenté par le ministre des Finances le 11 décembre 2020
Principe adopté le **17 février 2021**, et
Renvoyé à la Commission des finances publiques
- 16) Projet de loi n° 84***
Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement
Présenté par le ministre de la Justice le 10 décembre 2020
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 2 février 2021
Principe adopté le **4 février 2021**,
Renvoyé à la Commission des institutions

*** Recommandation du lieutenant-gouverneur**

Prise en considération de rapports de commissions

- 17) Projet de loi n° 60**
Loi modifiant la Loi sur la fonction publique et d'autres dispositions
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor le 12 juin 2020
Rapport de la Commission des finances publiques (consultations) déposé le 17 février 2021
Principe adopté le 9 mars 2021
Rapport de la Commission des finances publiques déposé le **13 avril 2021**

Adoption

II. Projets de loi publics au nom des députés

Adoption du principe

- 18) Projet de loi n° 190**
Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère social
Présenté par la députée de Sherbrooke le **7 décembre 2018**

- 19) Projet de loi n° 191**
Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin de prescrire la diffusion de renseignements relatifs à l'utilisation des sommes octroyées aux députés dans l'exercice de leurs fonctions
Présenté par le député de Gouin le **6 décembre 2018**
- 20) Projet de loi n° 192**
Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction
Présenté par le député de Jean-Lesage le **28 février 2019**
- 21) Projet de loi n° 193**
Loi établissant un bouclier de protection budgétaire des services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse
Présenté par la députée de Joliette le **7 février 2019**
- 22) Projet de loi n° 194**
Loi visant à assurer le respect des obligations du Québec relatives aux changements climatiques
Présenté par le député de Jonquière le **21 février 2019**
- 23) Projet de loi n° 195**
Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale afin d'élargir la portée du droit au paiement des frais d'une assistance
Présenté par le député de Chomedey le **11 avril 2019**
- 24) Projet de loi n° 196**
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'instaurer le registre Passe-Sports visant à colliger les données sur l'état de santé des personnes âgées de moins de 18 ans à la suite d'une commotion cérébrale
Présenté par le député de Marquette le **11 avril 2019**
- 25) Projet de loi n° 198**
Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles
Présenté par le député de Rosemont le **9 mai 2019**

- 26) Projet de loi n° 199
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement pour instaurer un droit d'initiative citoyenne en environnement et renforcer les pouvoirs et l'indépendance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Présenté par la députée de Mercier le **25 septembre 2019**
- 27) Projet de loi n° 391
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière
Présenté par le député de Jonquière le **30 mai 2019**
- 28) Projet de loi n° 392
Loi concernant la sélection des sénateurs représentant le Québec
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **9 mai 2019**
- 29) Projet de loi n° 393
Loi affirmant la participation du Québec au processus de nomination des juges de la Cour suprême du Canada pour le Québec
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **16 mai 2019**
- 30) Projet de loi n° 396
Loi modifiant le Code civil afin que l'action visant à réparer un préjudice corporel résultant d'une agression à caractère sexuel, de la violence subie pendant l'enfance ou de la violence d'un conjoint ou d'un ancien conjoint soit imprescriptible la vie durant de l'auteur de l'acte
Présenté par la députée de Sherbrooke le **12 juin 2019**
- 31) Projet de loi n° 397
Loi visant à renforcer l'encadrement du processus de sélection, de renouvellement de mandat et de destitution d'un directeur d'un corps de police municipal
Présenté par la députée de Vaudreuil le **14 novembre 2019**
- 32) Projet de loi n° 398
Loi proclamant la Journée québécoise de la démocratie
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **20 février 2020**

- 33)** Projet de loi n° 399
Loi instaurant une présomption de consentement au don d'organes ou de tissus après le décès
Présenté par le député de Pontiac le **5 novembre 2019**
- 34)** Projet de loi n° 490
Loi instaurant l'électrification progressive du parc automobile québécois
Présenté par la députée de Sainte-Marie–Saint-Jacques le **26 septembre 2019**
- 35)** Projet de loi n° 491
Loi visant à lutter contre le gaspillage alimentaire
Présenté par la députée de Rouyn-Noranda–Témiscamingue le **12 novembre 2020**
- 36)** Projet de loi n° 492
Loi sur le droit à la déconnexion
Présenté par le député d'Hochelaga-Maisonneuve le **3 juin 2020**
- 37)** Projet de loi n° 493
Loi sur l'interculturalisme
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **30 octobre 2019**
- 38)** Projet de loi n° 495
Loi autorisant la captation de sons et d'images lors des séances publiques d'un conseil municipal ou d'un conseil d'une communauté métropolitaine
Présenté par la députée de Verdun le **20 novembre 2019**
- 39)** Projet de loi n° 496
Loi sur le directeur parlementaire du budget
Présenté par le député de Rosemont le **14 novembre 2019**
- 40)** Projet de loi n° 497
Loi modifiant la Charte des droits et libertés de la personne dans le but de renforcer la protection des droits des personnes âgées et de créer la fonction de Protecteur des aînés
Présenté par le député de Rimouski le **4 décembre 2019**

- 41) Projet de loi n° 590
Loi modifiant la Charte de la langue française afin d’instaurer la gratuité des services d’enseignement du français pour toute personne qui réside au Québec
Présenté par le député de Jacques-Cartier le **4 décembre 2019**
- 42) Projet de loi n° 591
Loi modifiant la Charte de la langue française afin de préciser dans quelles circonstances un employeur peut exiger pour l’accès à un emploi ou à un poste la connaissance d’une langue autre que la langue officielle
Présenté par le député de Matane-Matapédia le **12 février 2020**
- 43) Projet de loi n° 594
Loi visant à améliorer la qualité des soins par la fixation de ratios dans certains établissements visés par la Loi sur les services de santé et les services sociaux
Présenté par le député de Pontiac le **26 mai 2020**
- 44) Projet de loi n° 595
Loi créant le registre des loyers
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **4 juin 2020**
- 45) Projet de loi n° 596
Loi instituant Pharma-Québec
Présenté par le député de Jean-Lesage le **15 septembre 2020**
- 46) Projet de loi n° 597
Loi visant à améliorer le soutien offert aux entrepreneurs et aux agriculteurs en matière de santé mentale
Présenté par le député de Nelligan le **10 juin 2020**
- 47) Projet de loi n° 598
Loi autorisant la vente, pour emporter ou livrer, de boissons alcooliques à base de spiritueux par le titulaire d’un permis d’alcool de restaurant pour vendre
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **12 juin 2020**
- 48) Projet de loi n° 599
Loi visant le respect de l’orientation sexuelle et de l’identité de genre
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **22 septembre 2020**

- 49) Projet de loi n° 690**
Loi modifiant la Charte de la langue française afin de préciser qu'elle s'applique aux entreprises privées qui exercent leurs activités dans un champ de compétence fédérale
Présenté par le député de Jean-Lesage le **24 septembre 2020**
- 50) Projet de loi n° 691**
Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports afin d'assurer le maintien de services de transport aérien dans certaines régions du Québec
Présenté par le député de Mont-Royal–Outremont le **30 septembre 2020**
- 51) Projet de loi n° 692**
Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports afin d'interdire les batailles dans les activités sportives auxquelles des personnes de moins de 18 ans participent
Présenté par le député de Marquette le **21 octobre 2020**
- 52) Projet de loi n° 693**
Loi modifiant la Loi électorale afin de prévenir et de combattre les violences à caractère sexuel dans le cadre des activités politiques
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **22 octobre 2020**
- 53) Projet de loi n° 695**
Loi visant à fixer une norme pour la concentration maximale de manganèse dans l'eau potable
Présenté par la députée de Vaudreuil le **9 décembre 2020**
- 54) Projet de loi n° 696**
Loi prévoyant la suspension temporaire du droit d'augmenter le loyer d'un bail de logement
Présenté par le député de Laurier-Dorion le **10 février 2021**
- 55) Projet de loi n° 697**
Loi visant à renforcer la divulgation d'actes répréhensibles et la protection des lanceurs d'alerte
Présenté par le député de Jonquière le **17 mars 2021**

56) Projet de loi n° 698
Loi limitant temporairement les frais de services de commande en ligne et de livraison de repas pouvant être exigés aux restaurateurs
Présenté par le député de Nelligan le **18 février 2021**

57) Projet de loi n° 699
Loi favorisant l'intégration des personnes immigrantes en prévoyant l'organisation de cérémonies d'accueil pour les nouveaux arrivants –
Présenté par la députée de Marie-Victorin le **1^{er} avril 2021**

Étude détaillée en commission

58) Projet de loi n° 197
Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens
Présenté par le député de Chomedey le 9 avril 2019
Principe adopté le **13 avril 2021**, et
Renvoyé à la Commission des relations avec les citoyens

Prise en considération de rapports de commissions

Adoption

III. Projets de loi d'intérêt privé

Consultation et étude détaillée en commission

59) Projet de loi n° 209
Loi concernant la Ville de Saint-Tite
Présenté par le député de Maskinongé le **4 décembre 2019**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

60) Projet de loi n° 214
Loi concernant la Ville de Sutton
Présenté par le député de Richmond le **12 novembre 2020**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

- 61)** Projet de loi n° 215
Loi concernant la Municipalité de Nomingue
Présenté par la députée de Labelle le **12 novembre 2020**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 62)** Projet de loi n° 216
Loi modifiant la Loi concernant l'établissement d'un régime fiscal
particulier pour la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau
Présenté par le député de René-Lévesque le **21 octobre 2020**, et
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire
- 63)** Projet de loi n° 217
Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale
catholique romaine de Montréal
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **11 novembre 2020**, et
Renvoyé à la Commission de l'économie et du travail
- 64)** Projet de loi n° 219
Loi concernant un immeuble situé sur la rue University à Montréal
Présenté par la députée de Westmount–Saint-Louis le **11 novembre 2020**, et
Renvoyé à la Commission des finances publiques

Adoption du principe

Adoption

IV. Motions du gouvernement

V. Crédits budgétaires

- 65)** Crédits budgétaires pour l'année financière se terminant le 31 mars 2022
déposés par la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et
présidente du Conseil du trésor le 25 mars 2021 et renvoyés pour étude aux
commissions permanentes le **30 mars 2021**.

VI. Débats statutaires

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION

66) 13 avril 2021

Motion du député de LaFontaine

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse que le Québec traverse actuellement une crise sans précédent dans l'offre de places en services de garde éducatifs à l'enfance;

QU'elle prenne acte que la liste d'attente pour obtenir une place a drastiquement augmenté, pour s'établir maintenant à plus 51 000 enfants, de partout au Québec;

QU'elle souligne que la difficulté d'accessibilité à une place en service de garde amène des parents, majoritairement des femmes, à faire le choix déchirant de prendre un congé sans solde;

QU'elle reconnaisse que cette crise des places en services de garde accentue l'écart d'iniquité entre les femmes et les hommes;

QU'elle constate que bon nombre des emplois occupés par les services essentiels sont des professions majoritairement féminines et que le Québec ne peut pas se passer de leur aide, à plus forte raison en situation de pandémie;

QU'elle souligne que ce sont presque exclusivement des femmes qui comblent les postes d'éducatrices à la petite enfance et que le réseau des services de garde a actuellement besoin de plusieurs milliers d'éducatrices qualifiées de plus afin de pouvoir opérer le réseau;

QU'elle rappelle que les récentes négociations avec les responsables des services éducatifs en milieu familial ont été ardues et ont résulté à plusieurs fermetures de ces milieux de garde;

QU'elle reconnaisse que le troisième budget du gouvernement caquiste ne contient pas de plan, ni les sommes nécessaires afin de sortir les familles du Québec de la crise des places en services de garde;

QU'elle exige du gouvernement caquiste qu'il reconnaisse l'état de crise des places en services de garde;

QU'enfin, elle exige du gouvernement caquiste qu'il mobilise l'ensemble des ministères et organismes afin de mettre en place, dans les meilleurs délais, un véritable plan d'urgence national.

Partie 3

PROJETS DE LOI ADOPTÉS

(Projets de loi non sanctionnés)

Partie 4

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée

COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Mandat réglementaire

- Audition du Vérificateur général du Québec sur son rapport annuel de gestion 2018-2019 et sur ses engagements financiers.
- Audition du Secrétariat du Conseil du trésor sur le Rapport d'application de la Loi sur l'administration publique.
- Audition du Curateur public sur le chapitre 6 du rapport de novembre 2019 du Vérificateur général du Québec intitulé « Protection des personnes inaptes sous régime public ».
- Audition de la Société d'habitation du Québec sur le chapitre 4 du rapport d'octobre 2020 du Vérificateur général du Québec intitulé « Programme AccèsLogis Québec: réalisation des projets d'habitation » et en suivi de la recommandation 2.1 du 41^e rapport de la Commission de l'administration publique.
- Audition du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques sur le chapitre 2 du rapport de juin 2020 du Commissaire au développement durable intitulé « Écofiscalité, écoconditionnalité et écoresponsabilité pour une économie verte et responsable ».
- Audition du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation sur le chapitre 3 du rapport de juin 2020 du Commissaire au développement durable intitulé « Conservation des ressources en eau ».
- Audition du ministère de la Famille sur sa gestion administrative et ses engagements financiers, ainsi que sur le chapitre 2 du rapport d'octobre 2020 du Vérificateur général du Québec intitulé « Accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance ».
- Audition du ministère de l'Économie et de l'Innovation sur sa gestion administrative et ses engagements financiers.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES
RESSOURCES NATURELLES

Mandat de l'Assemblée

- Examen du Plan stratégique 2020-2024 d'Hydro-Québec (mandat confié le 5 décembre 2019).

Mandat réglementaire

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Examen des orientations, des activités et de la gestion de la Régie de l'énergie.

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mandat de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 49**, Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives (mandat confié le 13 avril 2021).

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 209**, Loi concernant la Ville de Saint-Tite (mandat confié le 4 décembre 2019).
- **Projet de loi n° 214**, Loi concernant la Ville de Sutton (mandat confié le 12 novembre 2020).
- **Projet de loi n° 215**, Loi concernant la Municipalité de Nominique (mandat confié le 12 novembre 2020).
- **Projet de loi n° 216**, Loi modifiant la Loi concernant l'établissement d'un régime fiscal particulier pour la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau (mandat confié le 21 octobre 2020).

Mandat réglementaire

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Entendre la Commission municipale du Québec.

COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION

Mandat conféré par une loi

- Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 59**, Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail (mandat confié le 16 février 2021).
- **Projet de loi n° 217**, Loi concernant les fins et les pouvoirs de la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal (mandat confié le 11 novembre 2020).

Mandat réglementaire

Interpellation :

- Du député de Nelligan au ministre des Finances sur le sujet suivant : *Les difficultés du gouvernement caquiste à livrer des services, notamment des soins de santé et l'absence de mesures structurantes dans le budget 2021-2022 pour contrer la pénurie de main-d'œuvre* (avis donné le 1^{er} avril 2021).

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 23**, Loi sur la dénomination et les responsabilités de certains ministres et de certains ministères et édictant la Loi sur le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (mandat confié le 19 septembre 2019).
- **Projet de loi n° 74**, Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 10 mars 2020 et à certaines autres mesures (mandat confié le 2 février 2021).
- **Projet de loi n° 82**, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 10 mars 2020 (mandat confié le 17 février 2021).
- **Projet de loi n° 219**, Loi concernant un immeuble situé sur la rue University à Montréal (mandat confié le 11 novembre 2020).

Mandat réglementaire

- Étude trimestrielle de la politique budgétaire du gouvernement et de l'évolution des finances publiques.
- Poursuite du débat sur le discours du budget.

COMMISSION DES INSTITUTIONS

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 39**, Loi établissant un nouveau mode de scrutin (mandat confié le 8 octobre 2020).
- **Projet de loi n° 64**, Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels (mandat confié le 20 octobre 2020).
- **Projet de loi n° 84**, Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement (mandat confié le 4 février 2021).

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Mandat de l'Assemblée

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 197**, Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur afin de lutter contre l'obsolescence programmée et de faire valoir le droit à la réparation des biens (mandat confié le 13 avril 2021).

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Mandat de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 83**, Loi concernant principalement l'admissibilité au régime d'assurance maladie et au régime général d'assurance médicaments de certains enfants dont les parents ont un statut migratoire précaire (mandat confié le 25 mars 2021).

COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Mandat de l'Assemblée

Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 88**, Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune et d'autres dispositions législatives (mandat confié le 30 mars 2021).

COMMISSION SPÉCIALE SUR L'ÉVOLUTION DE LA LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE

Mandat de l'Assemblée

Consultations particulières :

- Étudier les enjeux liés à l'élargissement de l'aide médicale à mourir pour les personnes en situation d'inaptitude et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

Partie 5

QUESTIONS ÉCRITES

*Les questions déjà inscrites paraissent
au Feuilleton du mercredi*

189) M. Marissal (Rosemont) – **9 février 2021**
Au ministre des Finances

Le 10 novembre 2017, le ministre des Finances du Québec rendait public le *Plan d'action pour assurer l'équité fiscale*. Ce plan d'action donnait suite au rapport de la Commission des finances publiques (CFP) de l'Assemblée nationale sur le phénomène du recours au paradis fiscaux, publié en mars de la même année.

Dans le rapport de la CFP, deux recommandations n'ont pas été retenues par le gouvernement dans le Plan d'action du ministre des Finances, soit les recommandations 5 et 6 :

« 5. Impose les dividendes reçus au Québec et qui ont fait l'objet de déductions à l'étranger.

6. Accorde un crédit d'impôt équivalent à l'impôt payé sur un revenu à l'étranger plutôt que de permettre le rapatriement de ce revenu au Québec en franchise d'impôt. »

Le Plan d'action mentionne ceci : «En 2017, 29 des 35 pays membres de l'OCDE ont un régime permettant le rapatriement des bénéficiaires étrangers au moyen de dividendes sans imposition ou offrent un allègement à l'égard de tels dividendes.» (Plan d'action, p. 157)

Mes questions au ministre des Finances, relatives à la mesure 5 du plan d'action :

- Quelle est l'évaluation des sommes que le Québec perd en refusant d'appliquer ces deux recommandations?
- Quelle est l'évaluation des effets de la perception des dividendes imposée par 6 des 35 pays membres de l'OCDE?
- Est-ce que le Québec a entamé des discussions avec le gouvernement fédéral et les autres provinces pour faire front commun dans l'imposition de ces dividendes ?

190) M. Marissal (Rosemont) – **9 février 2021**
Au ministre des Finances

Le 10 novembre 2017, le ministre des Finances du Québec rendait public le *Plan d'action pour assurer l'équité fiscale*. Ce plan d'action donnait suite au rapport de la Commission des finances publiques (CFP) de l'Assemblée nationale sur le phénomène du recours au paradis fiscaux, publié en mars de la même année.

La mesure 2 du Plan d'action énonce que « le Québec demande au gouvernement fédéral de lui transmettre les informations accessibles dans le cadre des conventions fiscales bilatérales signées avec d'autres pays ».

En février 2018, devant les membres de la CFP, le ministère des Finances témoignait que dans le cadre des conventions fiscales actuelles, seuls les renseignements transmis par la France et les États-Unis pouvaient être transmis au Québec par l'Agence du Revenu du Canada. Par contre, ces conventions fiscales permettraient au Québec de recevoir les données sur les entreprises québécoises faisant affaire à l'étranger.

La mesure 3 du Plan d'action énonce «[qu']a]fin de tirer pleinement parti des informations obtenues grâce aux mesures 1 et 2, le Québec met en place le Groupe d'intervention spécialisé en planifications fiscales internationales, pour exploiter les données financières et fiscales.»

Mes questions au ministre des Finances, relatives à la mesure 2 du plan d'action :

- Dans quelle mesure est-ce que le gouvernement du Québec obtient à l'heure actuelle du gouvernement fédéral les informations obtenues par ce dernier en vertu :
 - De toutes les conventions fiscales auxquelles le Canada est partie prenante?
 - Des déclarations pays par pays mises en œuvre dans le cadre du projet BEPS de l'OCDE et que le Canada reçoit depuis 2017?
- Est-ce que les informations transmises du gouvernement fédéral au Québec permettent, d'une part, de pouvoir établir les chiffres d'affaires et les profits réalisés par les entreprises transnationales au Québec et, d'autre part, d'établir les profits détournés en vue de leur plus faible imposition ailleurs que chez nous?

- Comment le Québec, en vertu de sa souveraineté en matière fiscale, compte-t-il remédier à la situation s'il n'a pas reçu des informations, pour assurer une équité fiscale des entreprises québécoises vis-à-vis des entreprises transnationales?

Mes questions au ministre des Finances, relatives à la mesure 3 du plan d'action :

- Pour chaque année depuis la publication du Plan d'action, combien de personnes ont fait partie de ce groupe d'intervention spécialisé en planifications fiscales internationales (En équivalent temps complet — ETC)?
- Quelles sommes ont réellement été dépensées par Revenu Québec pour ce groupe d'intervention spécialisé?
- Quels ont été les objectifs d'embauche de personnel pour ce groupe, notamment de professionnels spécialisés sur les questions de planifications fiscales internationales?
- Est-ce que ces objectifs ont été atteints pour chacune des années depuis la publication du Plan d'action?
- Est-ce qu'un rapport d'étape concernant les travaux de ce groupe est disponible et déposé devant la Commission?
- Quelle est la proportion du personnel affecté aux travaux sur les entreprises en comparaison avec celle du personnel affecté aux travaux sur les particuliers sachant que seulement 5 % des fonds qui transitent par des paradis fiscaux appartiennent à des particuliers?
- Considérant cette proportion (le 5 % mentionné ci-dessus), y aurait-il lieu de mettre l'accent davantage sur les planifications fiscales des sociétés plutôt que celles des particuliers?

191) M. Marissal (Rosemont) – **9 février 2021**
Au ministre des Finances

Le 10 novembre 2017, le ministre des Finances du Québec rendait public *le Plan d'action pour assurer l'équité fiscale*. Ce plan d'action donnait suite au rapport de la Commission des finances publiques (CFP) de l'Assemblée nationale sur le phénomène du recours au paradis fiscaux, publié en mars de la même année.

La mesure 5 du Plan d'action énonce que « le Québec appuiera l'Agence des services frontaliers du Canada pour assurer la perception de la taxe de vente du Québec sur les biens corporels provenant de l'étranger et vendus par des entreprises n'ayant pas de présence physique ou significative au Québec. »

Nous savons que la mesure 5 n'a pas donné les résultats escomptés. Par contre, un projet pilote de taxation à la frontière sera établi en 2021 selon ce qui a été annoncé dans le cadre de la présentation du budget 2020 : «Compte tenu de la volonté commune des deux gouvernements, le Québec travaillera avec le gouvernement fédéral afin de mettre en place, en 2021, des règles harmonisées de perception de la TVQ et de la TPS/TVH par les fournisseurs étrangers» (Source : Budget 2020-2021, Renseignements additionnels, p. B.4).

Mes questions au ministre des Finances, relatives à la mesure 5 du plan d'action :

- Où en sont les discussions avec le gouvernement fédéral relativement à ce projet pilote et quelles en sont les grandes lignes?
- Est-ce que le ministère des Finances a mis à jour son estimation de 2017 des revenus perdus en taxe de vente du Québec sur les biens corporels provenant de l'étranger et vendus par des entreprises n'ayant pas de présence physique ou significative au Québec? Si oui, quelles sont les pertes estimées en 2020?
- Est-ce que le ministère des Finances a étudié les effets négatifs de ce passe-droit pour les commerces et entreprises locales? Si oui, quelles sont les conclusions?

192) M. Marissal (Rosemont) – **9 février 2021**
Au ministre des Finances

Les gouvernements des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du G20 ont amorcé en 2013 une refonte en profondeur des règles fiscales internationales. C'est ainsi que le projet BEPS (Base Erosion and Profit Shifting) a été créé. L'objectif de ce projet était de revoir les règles en vigueur pour qu'elles soient adaptées au contexte de l'économie mondiale, et qu'elles suivent l'évolution de cette dernière. Il s'agissait donc de faire en sorte que les bénéfices soient imposés dans les pays où les activités économiques s'exercent. L'un des principaux problèmes identifiés comme étant à l'origine du phénomène BEPS est l'absence de coordination entre les règles nationales. De plus, l'évolution constante de l'environnement économique mondial amène souvent un décalage avec les règles internationales. Enfin, il a été constaté qu'il y avait des lacunes importantes et généralisées dans la connaissance des données et des informations.

Le Plan d'action concernant l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices de 2013 énonce 15 actions, autour de trois axes : «parvenir à une cohérence entre les règles nationales ayant des effets sur les activités transnationales, renforcer les exigences relatives à la substance des normes internationales en vigueur et améliorer la transparence ainsi que la visibilité pour les entreprises qui n'adoptent pas une ligne de conduite offensive.»

En octobre 2020, le Cadre inclusif pour le BEPS (regroupement de plus de 125 pays et juridictions qui collaborent à la mise en œuvre des mesures découlant du projet BEPS) a diffusé les plans de travail des deux Piliers résultant du projet BEPS, soit :

1. Les solutions pour répartir les droits d'imposition entre juridictions («lien et répartition des bénéfices»);
2. La conception d'un système propre à garantir que les entreprises multinationales paient un niveau minimum d'impôt sur les bénéfices.

Mes questions au ministre des Finances :

- Est-ce que le ministère des Finances ou Revenu Québec a procédé à une analyse des effets pour le Québec des propositions de l'OCDE soumises en octobre dernier (piliers 1 et 2)?
- Est-ce que le ministère des Finances ou Revenu Québec a procédé à une évaluation des revenus qui pourraient être générés pour le Québec si la proposition de l'OCDE (piliers 1 et 2) était mise en œuvre?
- À la lumière des difficultés à obtenir un accord multilatéral relativement à la taxation de l'économie numérique, ne serait-il pas judicieux pour le Québec d'introduire une nouvelle taxe temporaire sur le chiffre d'affaires des entreprises du secteur numérique, comme l'ont fait certaines juridictions telles que la France?
- Puisqu'une harmonisation d'une telle taxe temporaire sur l'économie numérique avec le gouvernement fédéral serait souhaitable, est-ce que le ministère des Finances ou Revenu Québec ont entamé des discussions avec leurs homologues fédéraux à ce sujet?
- Dans le contexte des déficits budgétaires importants liés à la pandémie de COVID-19 et à la hausse concomitante des revenus et des profits des géants de l'économie numérique, le ministre juge-t-il opportun que le gouvernement du Québec fasse une demande explicite au gouvernement fédéral pour qu'une taxe temporaire sur les entreprises de l'économie numérique soit mise en œuvre?

- 193) M. LeBel (Rimouski) – **9 février 2021**
Au ministre de la Santé et des Services sociaux

Plusieurs personnes âgées de ma circonscription ainsi qu'à travers le Québec sont touchées par une hausse très importante du coût des loyers dans les résidences privées pour aînés (RPA) qui dépasse le taux d'inflation. Je comprends que les frais d'opération dans les RPA ont été affectés par le contexte de la pandémie, comme bien des entreprises, mais les aînés ne sont pas tous dans des résidences de luxe, la grande majorité n'a tout simplement pas les moyens de faire face à cette augmentation. Certains d'entre eux n'ont pas de famille pour les soutenir et souvent les aînés ont peur de représailles. Les personnes âgées ont une capacité limitée de payer puisque 60 % des aînés de 65 ans et plus ont des revenus de moins de 30 000 \$ par année.

Ma question est la suivante :

Est-ce que le ministre peut mettre en place rapidement des mesures spécifiques pour protéger les aînés de ces hausses inacceptables en mettant en œuvre un programme d'aide destiné à soutenir les petites résidences ayant des difficultés financières ou encore en assurant de meilleurs revenus pour les aînés vivant dans ces résidences ?

- 197) M. LeBel (Rimouski) – **18 février 2021**
Au gouvernement

La dernière année a été éprouvante pour une grande partie de la population aînée du Québec. Les failles dans notre façon de concevoir le vieillissement et les services à offrir aux aînés sont apparues au grand jour. Sans chercher des coupables, il nous faut admettre que les choses doivent changer en profondeur et qu'il est nécessaire de revoir notre conception du « bien vieillir » au Québec.

Nous devons faire les bons choix pour adapter la société québécoise au vieillissement de sa population, car c'est un enjeu sociétal majeur qui exige de la vision et des actions concrètes.

Il est évident que nous vivons tous plus vieux puisque l'espérance de vie est beaucoup plus grande étant donné que nous sommes davantage en santé, mais il est moins évident de prétendre que nous vivons mieux. La réponse dépend de notre capacité à adapter la société à ce nouveau paradigme. Cela demande de remettre profondément en question notre conception du vieillissement, de la retraite, des différents âges de la vie et de la contribution de chacun à la vie en société.

Dans ma circonscription, où déjà une personne sur quatre a plus de 65 ans, j'ai initié en octobre 2019 un grand colloque où les aînés, les élus et les intervenants ont pris conscience de la situation. Ensemble, nous avons identifié des actions concrètes pour faire de la longévité non pas un problème, mais quelque chose de positif.

Cette prise de conscience doit se faire pour tout le Québec qui est une des sociétés les plus vieillissantes au monde. C'est urgent d'agir. Je sais que nous sommes tous d'accord sur le pourquoi, pas besoin de convaincre personne, maintenant on doit mobiliser l'ensemble du Québec sur le comment.

Ma question est la suivante :

Est-ce que le gouvernement est prêt à engager un processus de mobilisation des aînés et des actrices et acteurs de la société civile nous menant d'ici l'automne 2022 à des États généraux sur l'adaptabilité de la société québécoise au vieillissement de la population?

201) Mme Ghazal (Mercier) – **9 mars 2021**
Au ministre des Transports

Un décret (890-2010) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a été émis dans le cadre du projet de reconstruction du complexe Turcot sur le territoire des villes de Montréal, de Montréal-Ouest et de Westmount, pour assurer de bon déroulement du point de vue de l'environnement de ce grand projet.

Un volet du décret, la condition No. 8 concernant la Falaise Saint-Jacques requiert une compensation pour les dommages que subiront le milieu humide et les arbres qui s'y trouvent.

Plutôt que de créer des bassins et un étang comme présenté au public, le ministère veut implanter un fossé qui nécessiterait d'abattre entre 400 et 625 arbres, même s'ils sont pour la plupart sains. Les explications du MTQ que ces travaux sont nécessaires « afin de faciliter l'entretien, d'assurer un drainage adéquat et de garantir, à long terme, la stabilité de la falaise Saint-Jacques ainsi que de la butte de la bande verte » portent à confusion, car les racines des arbres jouent un grand rôle à assurer la stabilité des sols.

La Falaise est une importante route pour les oiseaux migrateurs, pour lesquels ces arbres sont essentiels, en plus d'abriter 65 espèces d'oiseaux, dont des espèces comme la grive des bois et l'hirondelle des cheminées qui sont menacées, ainsi que la couleuvre brune, qui est en voie de l'être.

À la lumière de ce qui précède, nous souhaitons que le ministre réponde aux questions suivantes :

1. Pourquoi le ministre des Transports n'a pas respecté la condition 8 du décret 890-2010, concernant la Falaise Saint-Jacques ?
2. Pourquoi le groupe « Sauvons la falaise » n'a-t-il pas été averti ni de l'approbation par le ministre de l'Environnement des travaux d'abattage des arbres ni du début des travaux, malgré une promesse de le faire?
3. Qu'est-ce que le ministre entend faire pour respecter la condition n° 8?

205) Mme Rizqy (Saint-Laurent) – **9 mars 2021**
Au ministre de l'Éducation

En avril 2020, le premier ministre avait affirmé que l'immunité collective était l'une des raisons expliquant le retour des élèves en classe.

Est-ce que le ministre peut déposer les avis de la Santé publique à ce sujet?

206) Mme Rizqy (Saint-Laurent) – **9 mars 2021**
Au ministre de l'Éducation

Le 8 janvier 2021, le ministre de l'Éducation annonçait qu'une application mobile serait créée afin de permettre aux jeunes d'avoir accès à des ressources, témoignages, vidéos, etc. Le ministre annonçait également que des places d'échanges sur des thèmes répondant aux besoins des jeunes seraient instaurées pour permettre de briser l'isolement et offrir des avenues pour gérer le stress, en plus d'un service de messagerie (chat) accessible partout au Québec.

Pour chacune de ces annonces, est-ce que le ministre peut nous indiquer l'état d'avancement des travaux, les échéances, les organismes partenaires chargés de mettre en place ces mesures et le contrat accordé à l'organisme?

207) Mme Rizqy (Saint-Laurent) – **9 mars 2021**
Au ministre de l'Éducation

Le 8 janvier 2021, le ministre de l'Éducation annonçait la mise en place d'un programme de tutorat et selon le communiqué de presse, « le lancement de divers programmes de tutorat qui débiteront dès la fin janvier ».

Le ministre peut-il nous indiquer la liste des programmes de tutorat mis en place en indiquant la date et les sommes octroyées, ventilées par centre de services scolaire?

212) M. LeBel (Rimouski) – **16 mars 2021**
Au gouvernement

Des personnes en situation de pauvreté de la région et des organismes qui les défendent se plaignent de ne plus avoir accès aux services de denturologiste.

Un malaise dont la responsabilité est principalement imputable au gouvernement du Québec, selon l'Association des denturologistes, dont la spécialité est la fabrication, la pose et l'ajustement de prothèses dentaires.

Rappelons que d'être privé de ces services peut causer des problèmes de santé aux personnes concernées ou aggraver ceux qu'ils connaissent déjà.

Je pense qu'on ne doit pas lancer la pierre aux denturologistes. Le problème c'est que le gouvernement rembourse que les deux tiers de la facture aux denturologistes qui sont aussi aux prises avec une imposante bureaucratie et beaucoup de paperasse imposée par l'État. Une situation qui dans plusieurs régions se traduit par un refus complet des denturologistes d'offrir les soins à une partie de notre population la plus vulnérable.

Il y a une pression mise sur les denturologistes qui se traduit par des conséquences importantes sur la santé des Québécoises et Québécois qui sont bénéficiaires de l'aide sociale, ce qui est inacceptable.

Ma question est la suivante :

Est-ce que le gouvernement est au courant de la situation? Que va-t-il faire pour corriger cette situation inacceptable? C'est une question de santé et de justice sociale.

214) Mme Melançon (Verdun) - **18 mars 2021**
À la ministre du Tourisme

Le 11 juin dernier, la ministre du Tourisme annonçait le Plan de relance touristique doté d'une enveloppe d'aide d'urgence au programme PACTE de 446 M\$ en prêts incluant un pardon équivalant à 25 % de la somme à rembourser jusqu'à un plafond de 100 000 \$. Ce qui représente seulement une aide directe de 8 %. Cette faible proportion a pour effet d'alourdir le fardeau financier des établissements et des attraits touristiques du Québec et de nuire à la relance de l'industrie.

Le 10 novembre dernier, la ministre annonçait une modification au Plan de relance touristique qui a fait passer la portion pardonnable du prêt de 25 à 40 % sans changement à l'égard du plafond maximal qui est maintenu à 100 000 \$.

Le 12 février dernier, la ministre annonçait une nouvelle modification au programme PACTE en augmentant cette fois la partie pardonnable à 250 000 \$ et en ajoutant la couverture de 100 % de leurs dépenses mensuelles en énergie engagées entre le 1^{er} janvier 2021 et le 30 juin 2021, jusqu'à 35 000 \$ par mois, soit un total maximal de 210 000 \$ par établissement.

À la suite des modifications énoncées précédemment, la ministre peut-elle nous indiquer la proportion du 446 M\$ du programme PACTE, volet Tourisme, qui est consacré en aide directe aux établissements et aux attraits touristiques ?

215) Mme Melançon (Verdun) - **18 mars 2021**
À la ministre du Tourisme

Au cours des dernières semaines, la ministre a annoncé le Plan d'action pour un tourisme responsable et durable. Lors de la conférence de presse, la ministre a affirmé que la première mesure qu'elle souhaite mettre rapidement en place est un circuit en voiture électrique pour aller à la rencontre des vignobles et des agriculteurs de l'Estrie.

En lien avec cette déclaration et l'objectif 2.2 du Plan d'action, la ministre peut-elle nous indiquer, quelles sont les premières régions visées par le déploiement de tels circuits, quels sont les investissements prévus qui seront nécessaires à la création de ces circuits et quels sont les échéanciers pour les mettre en place ?

216) M. Tanguay (LaFontaine) – **18 mars 2021**
Au ministre de la Justice

L'honorable juge Claude Dallaire a rendu le 14 avril 2020, un jugement important (A c. Procureure générale du Québec, 2020 QCCS 3375) dans lequel condamnait le Procureur général du Québec et madame France Rémillard à payer des dommages à la demanderesse suite au comportement d'une fonctionnaire du ministère de la Justice.

Une fois les faits de ce dossier rendus publics par le journal La Presse, le ministre a mandaté madame Lise Verreault pour mener des vérifications internes sur la conformité des processus et des mécanismes de gestion actuels de l'Autorité centrale du Québec (ACQ). Ce rapport a été remis au ministre le 17 décembre dernier et rendu public par la suite.

En ce sens, est-ce que le ministre pourrait nous indiquer :

- Quel suivi a été apporté jusqu'ici à chacune des recommandations du rapport;
- Combien d'employés sont actuellement à l'emploi de l'ACQ, leurs noms et fonctions, nous donner la description de leurs tâches et nous dire de qui relèvent-ils;
- Pourrait-il nous mentionner quels processus ont été mis en place pour assurer des mécanismes de contrôle et de reddition de comptes;
- Finalement, le ministre peut-il nous mentionner quelles sont les fonctions actuelles de madame France Rémillard au sein du ministère de la Justice?

217) Mme David (Marguerite-Bourgeoys) – **18 mars 2021**
Au ministre responsable de la langue française

Le 4 novembre 2019, le Conseil supérieur de la langue française rendait publique une étude intitulée « Pratiques linguistiques des ministères et organismes publics du gouvernement du Québec ». Ce rapport est une analyse de la politique linguistique gouvernementale adoptée en 2011. On y constate notamment qu'un peu moins de 40 % des employés de l'État connaissent l'existence de cette politique linguistique. Une grande proportion des employés de l'État ne peut donc pas appliquer cette politique dans le quotidien de leur travail et dans les interactions avec les citoyens québécois.

Au lendemain de la publication de ce rapport, le ministre responsable de la Langue française a publié un communiqué de presse où il déclarait en avoir pris connaissance et affirmait vouloir corriger rapidement la situation.

Maintenant qu'il s'est écoulé 16 mois suivant l'engagement du ministre à vouloir rectifier la situation, peut-il nous indiquer quelles actions ont été réalisées afin d'améliorer les pratiques linguistiques au sein des ministères et organismes de l'État ?

- 218) Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) – **18 mars 2021**
Au ministre de la Justice

Le 28 janvier dernier, la Cour supérieure, dans le dossier *Center for Gender Advocacy c. Attorney General of Quebec*, a invalidé des articles du Code civil jugés discriminatoires envers les personnes trans ou non binaires. À la suite de ce jugement, le gouvernement a jusqu'au 31 décembre prochain pour modifier ces articles.

Ces modifications législatives sont très importantes pour la communauté LGBTQ2 du Québec et demanderont de la sensibilité et l'expertise nécessaire pour mener à bien ces travaux législatifs.

Pour ce faire, est-ce que le ministre peut s'engager à mettre sur pied, dès maintenant, une table de travail sur les modifications nécessaires avec les groupes compétents, notamment la Coalition des familles LGBT+, Enfants transgenres Canada, le Conseil québécois LGBT et autres experts?

- 219) Mme Fournier (Marie-Victorin) – **23 mars 2021**
Au ministre des Finances

Le 13 juin 2018, le projet de loi 141, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières, fut adoptée et sanctionnée. Celle-ci apporta des modifications encadrant notamment le courtage locatif commercial.

Une des modifications qui fut soulevée généra une certaine libéralisation de l'industrie du courtage locatif commercial puisque l'obligation d'obtenir un permis de la part de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec pour pratiquer certaines activités de courtage a été retirée. L'exigence d'obtention d'un permis de courtage est dorénavant liée à l'aspect de représentation professionnelle et non à celle de la pratique : cela est paradoxal. Seuls les individus

portant le titre de courtier et opérant sous cette appellation doivent obligatoirement détenir un permis de courtage. Cette situation permet à n'importe quel joueur d'entrer dans le marché sans permis alors qu'il s'agit de transactions souvent complexes et délicates, dont les obligations légales font reposer l'ensemble des charges et des risques sur les locataires. Autrefois, l'émission d'un permis garantissait que les acteurs du milieu avaient minimalement les compétences pour opérer tout en assurant la protection du public.

L'OACIQ interprète cette modification législative comme suit en ce qui a trait à son application concrète : "Les titulaires de permis effectuant des transactions en courtage locatif sont assujettis aux obligations de la LCI même lorsqu'ils effectuent une opération de location. Les autres entreprises ou personnes qui ne détiennent pas de permis peuvent dorénavant effectuer une opération de courtage locatif, mais ne peuvent utiliser un titre qui laisse croire qu'elles sont courtiers immobiliers." L'organisation accueille d'ailleurs ces modifications avec prudence.

En considérant ces éléments, il importe de rehausser les normes encadrant la pratique du courtage locatif commercial pour des fins de protection du public. Ainsi :

- Est-ce que le ministre des Finances s'engage à intervenir par décret ou règlement pour corriger la situation en exigeant dorénavant un permis de courtage de l'OACIQ pour la pratique du courtage locatif commercial ?

221) M. Zanetti (Jean-Lesage) – **25 mars 2021**
À la ministre de l'Enseignement supérieur

Au cours des dernières années, plusieurs controverses ont éclaté au Québec en raison de l'absence de validations chimiques. Un récent exemple est l'incendie qui a eu lieu dans une usine de produits chimiques à Trois-Rivières et qui a été causé en raison du fait qu'aucun chimiste n'était à l'emploi de l'entreprise.

Malgré le fait que près de 3 000 chimistes sont membres de l'Ordre des chimistes du Québec (OCQ), il est raisonnable d'affirmer qu'une grande quantité de personnes pratiquent la chimie au Québec de manière illégale et sans contrôle adéquat. Ce phénomène a d'ailleurs explosé dans le cadre de la pandémie de la COVID-19, notamment pour ce qui est de la production de gel hydroalcoolique.

De plus, l'exercice de la chimie professionnelle a évolué considérablement au cours des dernières années et comprend aujourd'hui de multiples ramifications qui ne sont pas comprises dans la version actuelle de la *Loi sur les chimistes professionnels* (Loi). L'absence d'un cadre défini pour la pratique d'un secteur de la microbiologie s'avère problématique également. En ce sens, les microbiologistes qui sont représentés par l'Association des microbiologistes du Québec (AMQ) ont récemment émis le souhait que leur profession soit intégrée à l'OCQ. Afin d'assurer l'indépendance des processus d'analyse et la compétence des professionnels qui sont chargés de pratiquer des exercices reliés à la profession de microbiologiste, il importe que celle-ci soit encadrée sans plus tarder par l'OCQ, qui offre déjà à ses membres les leviers et outils requis à la pratique d'activités du domaine de la microbiologie.

Également, dans le cadre de l'étude du projet de loi 98, Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel, l'OCQ a obtenu l'appui du ministre de la Justice pour une mise à jour de la Loi. En effet, ce dernier, alors dans l'opposition, avait pressé le gouvernement en place de procéder rapidement à cette mise à jour.

Il est donc primordial que la Loi soit mise à jour le plus rapidement possible, et ce, pour le bien de la population québécoise.

Dans ce contexte, voici nos questions pour la ministre responsable de l'application des lois professionnelles :

- À la lumière de ces informations, est-ce que la ministre responsable de l'application des lois professionnelles s'engage à mettre à jour la Loi sur les chimistes professionnels ?
- Si oui, dans quel délai?

222) Mme Montpetit (Maurice-Richard) – **25 mars 2021**

Au ministre de la Santé et des Services sociaux

Au sujet du Programme québécois universel de dépistage de la surdité :

Le dépistage de la surdité chez les nouveau-nés est essentiel afin d'identifier rapidement d'éventuels troubles d'apprentissage ou de langage.

Considérant que dans le reste du Canada près de 95 % des nouveau-nés sont dépistés, le ministre peut-il nous indiquer:

- Quel est l'état d'avancement de l'implantation du programme dans les centres hospitaliers et dans toutes les maisons de naissance du Québec?
- Quelles sont les cibles par région et quel est l'échéancier de mise en oeuvre?
- Quelles mesures le ministre a-t-il l'intention de mettre en place pour rendre ce dépistage obligatoire pour chaque nouveau-né et quel est l'échéancier?
- Finalement, quel pourcentage des nouveau-nés du Québec ont été dépistés au cours des dernières années?

223) M. Ouellette (Chomedey) – **30 mars 2021**

À la ministre de la Sécurité publique

Le vendredi 21 août 2020, lors de la période des crédits du ministère de la Sécurité publique, j'avais demandé à madame la ministre quelles actions avaient été prises suite à la réception par son cabinet de plaintes visant du favoritisme dans ce qu'il avait été convenu d'appeler un système organisé de nominations partisans dans les promotions d'officiers au sein de la Sûreté du Québec.

En fonction des réponses obtenues, j'avais demandé à la ministre d'informer les membres de la Commission des institutions des éléments suivants et nous revenir avec des réponses à savoir :

1. Qui traitait ces plaintes reçues à son cabinet ;
2. Si la ministre avait vérifié le processus d'octroi des promotions d'officier à la Sûreté du Québec ;
3. Combien de plaintes avaient été reçues à son cabinet ;
4. Est-ce que les responsables visés par ces plaintes de favoritisme avaient été informés des allégations à leur égard ;
5. Comment la ministre comptait-elle s'y prendre pour assurer un processus de promotion juste pour tous.

Depuis cette demande faite publiquement et dont vous trouverez les fondements dans les transcriptions des débats de cette journée, les membres de la Commission des institutions attendent depuis plus de sept mois la ou les réponses de la ministre et de son ministère à ces cinq questions.

Le 24 mars 2021, je demandais à la ministre lors de la période de questions si son directeur de cabinet, M. Cédric Lavoie, avait eu le temps de l'informer du dossier et des plaintes qu'il avait reçues en novembre 2019.

La ministre peut-elle nous informer et nous dire quelles actions précises ont été prises suite à la réception de ces plaintes en plus de fournir des réponses aux 5 questions préalablement posées lors des crédits du ministère de la Sécurité publique du 21 août 2020 ?

224) M. LeBel (Rimouski) – **30 mars 2021**
Au gouvernement

La situation continue de dégénérer dans l'ouest du Bas-St-Laurent avec de plus en plus de nouveaux cas de COVID-19. On atteint même un nombre de cas record depuis le début de la pandémie. De plus en plus de gens craignent que la région passe en zone rouge.

Si cela devait arriver, je me demande en foi de quoi la santé publique pénaliserait l'est du Bas-Saint-Laurent qui connaît un bilan épidémiologique sensiblement similaire à celui de nos voisins gaspésiens, qui eux, sont au palier jaune. Avant les Fêtes, le gouvernement caquiste avait décidé de diviser l'ouest et l'est du Bas-Saint-Laurent en deux. Il est donc possible de faire l'inverse au moment où la situation semble s'empirer dans les MRC de l'ouest de la région.

Mais voilà que selon le directeur régional de la santé publique, c'est le ministre de la Santé et des Services sociaux qui a décidé qu'il n'y aurait pas de séparation dans les régions cette fois-ci, contrairement à avant les Fêtes, où le KRTB était resté en orange alors que les MRC de Rimouski-Neigette, La Mitis, La Matapédia et La Matanie avaient basculé en zone rouge.

Le directeur a été clair en affirmant que : « C'est une décision politique. On nous a dit que ce serait ainsi cette fois-ci, et ce, pour toutes les régions. Aucune division. »

Alors, ma question est la suivante :

Au moment où la région craint de passer en zone rouge avec de plus en plus de cas dans les MRC de l'ouest du Bas-St-Laurent, le ministre peut-il nous expliquer sur quelle base il a décidé qu'une partie de la région puisse demeurer en zone orange n'est plus possible contrairement à avant les Fêtes?

225) Mme Ghazal (Mercier) – **31 mars 2021**

Au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Le 7 octobre dernier, la Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie (COPH), qui regroupe des citoyens de divers secteurs de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints, a fait parvenir une lettre au ministre concernant le projet minier Matawinie ainsi que l'évolution des recommandations émises par le commissaire du BAPE dans son rapport # 353 de juin 2020. La COPH n'a reçu aucune réponse du ministre depuis.

Dans sa lettre d'introduction accompagnant le rapport de la commission, monsieur Philippe Bourke, président du BAPE écrit ceci : « La commission d'enquête a examiné le projet dans une perspective de développement durable. À cet égard, elle soumet à l'attention des instances décisionnelles concernées divers éléments qui nécessitent des engagements, des actions ou des modifications, avant l'émission éventuelle des autorisations gouvernementales. »

Dans un souci de transparence, nous désirons connaître l'état des avancées et les résultantes découlant des recommandations émises par la commission dans son rapport.

Dans sa conclusion, la commission mentionne : « Considérant les enjeux d'acceptabilité sociale encore importants au moment de l'audience publique, mais reconnaissant qu'il était complexe d'intégrer ce projet dans un milieu habité et de villégiature, la commission estime que les évaluations qu'elle recommande devraient être réalisées par Nouveau Monde Graphite (NMG) afin de réduire les incertitudes du projet quant aux composantes valorisées par le milieu, notamment la qualité de l'eau, la qualité de vie, la cohabitation, la valeur des propriétés et l'héritage minier. À partir des résultats obtenus, des bonifications devraient être apportées par l'initiateur, puis

évaluées par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC), avant que le projet ne soit autorisé. »

Dans son rapport, la commission souligne également que le MELCC doit s'assurer d'obtenir du promoteur neuf études supplémentaires.

Je me permets donc de relancer le ministre de l'Environnement avec les questions suivantes :

1. Quelles sont les évaluations qui ont été réalisées par le ministère et par le promoteur du projet depuis le dépôt du rapport #353 de la commission en juin 2020?
2. Ces évaluations ont-elles été réalisées avant que le projet ne soit autorisé par le ministère?
3. Ces évaluations seront-elles rendues publiques?

226) M. LeBel (Rimouski) – **1^{er} avril 2021**
Au gouvernement

Passe-Partout est un programme éducatif qui facilite la première transition scolaire des enfants de 4 ans et de leur famille. C'est reconnu que les enfants qui ont participé à Passe-Partout sont susceptibles d'être moins vulnérables à la maternelle. C'est pourquoi les parents devraient avoir accès à ce programme par choix.

Ce programme éducatif est offert depuis plus de 40 ans et sa particularité est de soutenir la compétence parentale tout en facilitant la première transition scolaire. Il peut être offert en parallèle avec la maternelle 4 ans et s'avère un excellent complément aux différents services de garde éducatifs. Le programme Passe-Partout apporte de nombreux bienfaits aux enfants participants. Il permet de rejoindre les enfants qui ne fréquentent aucun service de garde éducatif avant l'âge de cinq ans et d'identifier leur vulnérabilité et leurs besoins avant leur entrée à l'école. Il est nécessaire de se donner tous les outils pour agir rapidement si un enfant a des difficultés.

Dans le contexte actuel de pandémie et également en lien avec l'évolution des maternelles 4 ans, j'ai appris que plusieurs des centres de services scolaires ont réduit le nombre de groupe de Passe-Partout.

Le financement du programme Passe-Partout est plafonné, ces coupures seront donc permanentes.

Il s'agit de deux programmes éducatifs différents qui peuvent cohabiter.

Mes questions sont les suivantes :

Est-ce possible de suspendre le plafond de financement du programme Passe-Partout dans les règles budgétaires des centres de services scolaires afin que les places non utilisées en période de pandémie puissent être financées dans les prochaines années?

Est-ce réalisable de revoir pour 2022-2023 les modalités du programme Passe-Partout en lien avec les recommandations du Rapport d'évaluation ministérielle, incluant l'actualisation du cadre d'organisation et des règles budgétaire afin de permettre le déploiement du programme à l'ensemble du Québec?

227) M. LeBel (Rimouski) – **13 avril 2021**
Au gouvernement

L'évaluation de la conduite automobile, en principe, est demandée si vous observez des changements dans votre condition physique ou mentale. Une réduction de nos facultés suite à une maladie doit être évaluée par un ergothérapeute. C'est tout à fait normal, mais l'âge ne doit pas être un critère discriminatoire. On constate un grand nombre de personnes âgées qui doivent passer un examen de conduite de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et il arrive très souvent que la SAAQ leur demande des rapports avec un ergothérapeute suite à un échec routier. Les frais chez un ergothérapeute actuellement, soit 650 \$, et les délais pour obtenir un rendez-vous, soit un an d'attente, sont inacceptables.

Dans le passé, ce service gratuit était offert par le Centre Intégré de santé et des services sociaux de la région. Depuis quelques années ce service est offert au privé seulement et on constate une augmentation des coûts qui sont devenus difficiles à assumer pour les personnes âgées. En plus du stress qu'elles doivent vivre pour cette évaluation, s'ajoute aussi l'angoisse liée à l'aspect financier.

Dans une société démocratique comme la nôtre qui a des valeurs sociales importantes, comment peut-on en être arrivé là en éliminant complètement ce service public qui était nécessaire pour une grande partie de la population?

À mon avis, il y a situation d'âgisme, une discrimination lorsqu'il s'agit d'une personne âgée versus un jeune. Un jeune peut reprendre son examen à la SAAQ sans avoir à aller chez un ergothérapeute.

Ma question est la suivante :

Est-ce que le gouvernement va reconsidérer cette règle afin d'offrir à la population, y compris les aînés, un service d'ergothérapie au public?

Partie 6
PRÉAVIS

I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS

Projets de loi du gouvernement

Projets de loi publics au nom des députés

- a) 13 avril 2021
Loi renforçant la transparence des conseils municipaux – *députée de Marie-Victorin*
- b) 13 avril 2021
Loi modifiant la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction afin d'équilibrer les rapports de force – *député d'Hochelaga-Maisonneuve*

Projets de loi d'intérêt privé

II. NOUVEAUX PRÉAVIS